

PROMOTION INTER REGION SUD EST U16 GARÇONS

9 au 11 juillet 2026 – Golf de Haute Auvergne
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions des équipes : **Mardi 9 juin**
Clôture des inscriptions des équipiers : **Mardi 30 juin**
Publication des départs : **Mardi 7 juillet**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2026 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2012 et après.
Minimes : nés en 2010 et 2011.

FORME DE JEU

Composition de l'équipe

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 doit obligatoirement faire partie de l'équipe.
Lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursome et simples est considéré comme constituant un seul tour.

Distance de jeu préconisée

Repères Benjamins.
Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

5 simples / score maximum (Par + 4) / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus, sans tenir compte des catégories d'âges.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.



Phase finale - 3ème jour

1 foursome et 2 simples (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 3 v 4, 2 v 5 et 1 v 6.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} division nationale pour 2027.

ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Les droits d'engagement sont fixés à 300 € par équipe, facturés directement par la FFGolf.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.